

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique préalable : aire de grand passage des gens du voyage sur la commune de La Jarne

**De :** Seb RM <sebastienrm@yahoo.fr>

**Date :** 01/03/2024 23:22

**Pour :** "pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr" <pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

À l'heure où l'on recherche une autonomie alimentaire pour contrer les conséquences de la crise russo/ukrainienne, il est étonnant de sacrifier des terres agricoles pour créer une aire de grand passage de gens du voyages, qui ne sera utilisée que partiellement quelques semaines dans l'année et seulement sur une petite surface puisque la plupart des groupes ne s'entendent pas entre eux.

Il y a plusieurs friches industrielles dans le département, que ce soit autour des grandes villes ou à la campagne. Ces zones sont déjà dotées d'infrastructures routières avec des accès à l'eau potable.

Quand est-il également de la sécurisation de l'accessibilité pour l'aire prévue sur La Jarne ? Est-ce que son accès devra nécessiter la création d'un coûteux sens giratoire afin de permettre aux caravanes d'y entrer et d'y sortir sans bloquer la circulation et ainsi éviter tout risque d'accidents ? En effet, il est prévu un espace de retournement à l'intérieur de l'aire mais pour en sortir en prenant la direction d'Angoulins il n'y a rien de prévu sur les plans prévisionnels : les nombreux véhicules qui arrivent de La Jarne empruntent le virage où sont implantées les entreprises Delfau et Newloc et risquent d'être surpris par la sortie d'une caravane ou d'un convoi. N'oublions pas que cette portion de route a déjà connu de graves accidents !

Actuellement, de nombreuses caravanes se sont installées sur l'ancien parking du Parc des Expositions à Villeneuve les Salines. Puisque ce site n'accueillera pas le futur hôpital, pourquoi ne pas pérenniser cet accueil qui semble plaire à ses occupants ?

Toutefois, le site idéal se situe au sud-est de l'aéroport de La Rochelle, où il existe déjà une petite aire d'accueil de GDV, qui pourrait être agrandie jusqu'au crématorium : il n'y a pas d'habitation à proximité et 3 accès à la nationale sont envisageables à moindre coût (1. par la route existante, 2. par le crématorium, 3. par la sortie Laleu).

Cette aire est déjà sécurisée, déjà testée, déjà accessible, est exempt de toute habitation et ne nécessitera pas de gros investissements ... donc pourquoi n'a-t-elle pas été retenue ?

Enfin, le coût global des travaux est chiffré à 1 429 500,00 € TTC.

Sauf erreur de ma part, je n'ai pas vu si une participation financière annuelle des gens du voyage était prévue.

En espérant que la raison citoyenne l'emportera sur les intérêts politiques.

Cordialement.